

DIRECTION

Tél. : 04 74 31 32 01
04 74 31 32 03
Fax : 04 74 31 32 04
E-Mail: direction@ch-vienne.fr

CD/AY/AS/MH

DECISION DU DIRECTEUR n° 2023 - 007

REGIE ACTIVITE PUBLIQUE

Nomination de mandataires

Le Directeur,

- Vu la délibération du Conseil d'administration en date du 25/06/2007 instituant une régie de recettes et d'avance au bureau des entrées du Centre Hospitalier Lucien HUSSEL ;
- Vu la décision du Directeur en date du 31/05/2023 modifiant ladite régie de recettes en la dédiant à l'activité publique exclusivement ;
- Vu la décision du Directeur de nomination de mandataires en date du 30/11/18 ;
- Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 07/04/2023 ;

DECIDE

ARTICLE PREMIER

Sont nommés mandataires de la régie Activité Publique pour le compte et sous la responsabilité du régisseur de la régie, avec pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci :

- Mme Marie-José BURKHARDT,
- Mme Virginie CASTALDI,
- Mme Sandrine CHABOUD,
- Mme Laëtitia CHEIKH,
- Mme Sabrina CLEMENT,
- Mme Vanessa COLLON,
- Mme Kimberley DI MICHELE,

- Mme Katia DIANA,
- Mme Véronique DIAS,
- M. Jean-François DOBELLI,
- Mme Fabienne DUMAS,
- Mme Melissa GARCHERY,
- Mme Karelle GARCIA,
- Mme Laëtitia LANG,
- Mme Annick LARA,
- Mme Estelle LAURENT,
- Mme Solène MERCIER,
- Mme Florence MILLION GOUILLON,
- Mme Melody NICOLLET,
- Mme Sandra RENARD,
- Mme Nathalie RONJAT,
- Mme Nathalie SIBIO,
- Mme Nathalie SIERRAS,
- Mme Nadia SLIMANE,
- Mme Araceli TERMINI,
- Mme Marie VACHER.

ARTICLE 2

Les mandataires ne doivent pas percevoir de sommes pour des produits autres que ceux énumérés dans l'acte constitutif de la régie, sous peine d'être constitués comptables de fait et de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Code pénal.

ARTICLE 3

Les mandataires sont tenus d'appliquer les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

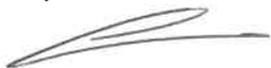
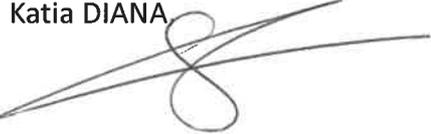
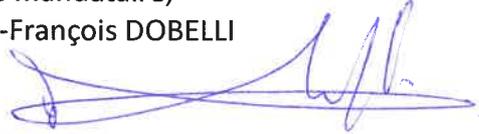
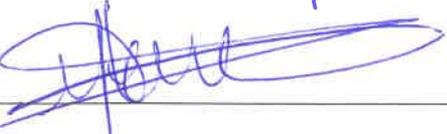
Fait à Vienne, le 31 mai 2023,

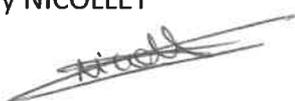
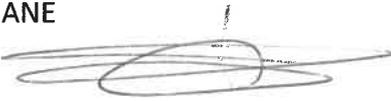
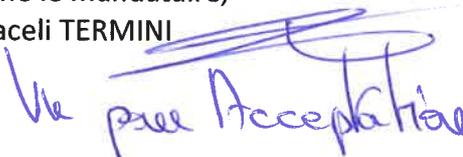
Le Directeur

Christian DUBLÉ



Signature, Précédée de la mention manuscrite
« Vu pour acceptation »

Mme le régisseur titulaire, Véronique DIAS  Vu pour acceptation	Mme le régisseur suppléant, Florence MILLION-GOULLON Vu pour acceptation 
Mme le mandataire, Marie-José BURKHARDT 	Mme le mandataire, Virginie CASTALDI  Vu pour acceptation
Mme le mandataire, Sandrine CHABOUD  Vu pour acceptation	Mme le mandataire, Laëtitia CHEIKH Vu pour acceptation 
Mme le mandataire, Sabrina CLEMENT Vu pour acceptation 	Mme le mandataire, Vanessa COLLON Vu et approuvé 
Mme le mandataire, Kimberley DI MICHELE Vu pour acceptation 	Mme le mandataire, Katia DIANA 
M. le mandataire, Jean-François DOBELLI 	Mme le mandataire, Fabienne DUMAS Vu pour acceptation 
Mme le mandataire, Melissa GARCHERY  Vu pour acceptation	Mme le mandataire, Karelle GARCIA Vu pour acceptation 
Mme le mandataire, Laëtitia LANG Vu pour acceptation 	Mme le mandataire, Annick LARA Vu pour acceptation 
Mme le mandataire, Estelle LAURENT Vu pour acceptation 	Mme le mandataire, Solène MERCIER Vu pour acceptation 

<p>Mme le mandataire, Melody NICOLLET</p> 	<p>Mme le mandataire, Sandra RENARD</p>
<p>Mme le mandataire, Nathalie RONJAT</p>	<p>Mme le mandataire Nathalie SIBIO</p> 
<p>Mme le mandataire, Nathalie SIERRAS</p> 	<p>Mme le mandataire, Nadia SLIMANE</p> 
<p>Mme le mandataire, Araceli TERMINI</p> 	<p>Mme le mandataire, Marie VACHER</p> <p>le pour acceptation</p> 